

Création d'une plate-forme pour une citoyenneté active sur les territoires*

**Titre susceptible d'évoluer*

Compte rendu de la réunion inter associative du 2 juillet 2012

Participants :

Stéphane Loukianoff (UNADEL), Yves Marie Szymusiak (UNADEL), Gérard Valéro (UNADEL et Mouvement rural 34), Yves Guerre (Arc en Ciel Théâtre et CAC), Bernard Petit (CNFR), Olivier Dulucq (UNADEL), Claude Grivel (Carrefour des Pays Lorrains et UNADEL), Jean Pierre Worms (Collectif Pouvoir d'Agir), Karine Besse (ARENES), Jean-Claude Boual (CELSIG et CAC), Didier Minot (CAC), Olivier Noël (CAC), Marie Cousin (CAC), Étienne Varaut (IRDSU), Georges Gontcharoff (UNADEL), Patricia Coler (UFISC et CAC), Pierre-Jean Andrieu (UNADEL), Laurent Bielicki (UNADEL et ARDL Paca), Etienne Varaut (Inter réseau du développement social urbain), Charlène Papet (Mouvement rural 34), Benoit Prevost (ADAT LR et UNADEL), Hélène Schwartz (UNADEL), José Dhers (UNADEL, RECIT, IRDSU), Jean-Marc Binaud (UNADEL, Pactes locaux)..

Excusés :

Pascal Aubert (Territoires de démocratie et fédération nationale des centres sociaux), François Vercoutère (Fédération nationale des centres sociaux).

Introduction :

Hélène Schwartz et Stéphane Loukianoff. Le changement de contexte politique peut nous faire espérer des relations meilleures avec les gouvernants. L'UNADEL souhaite, comme d'autres associations, rencontrer plusieurs ministres dans les prochaines semaines afin de leur présenter notre action et nos projets. Toutefois, nous avons intérêt à travailler ensemble afin que au moins certains messages soient partagés. Au-delà, faut-il changer de posture ? Comment définir notre position, entre critique et partenariat ? L'objet de cette réunion est d'en discuter.

Débat :

Didier Minot. Nous sortons (le CAC) d'une première réunion avec la conseillère « dialogue avec la société civile » du Premier Ministre. Apparemment, plusieurs projets de réforme importants sont programmés d'ici la fin de l'année : une conférence environnementale en septembre, la ou les lois pour une nouvelle étape de la décentralisation, une loi cadre ESS avant la fin de l'année. Nous avons l'impression qu'il faut aller vite et exprimer des positions communes sur quelques points essentiels, en fonction du calendrier politique, si nous voulons être entendus.

Olivier Dulucq. Tout est réuni, avec des pouvoirs concentrés, pour que les réformes passent très vite et sans débat. Paradoxalement, l'excès de pouvoir conduit à une mauvaise qualité du travail législatif. Or, le signal que constitue le vote FN devrait inciter la gauche à faire un travail de qualité. Il est positif de noter que les mouvements associatifs ont l'air de vouloir aller tous ensemble dans le sens, de vouloir jouer collectif. Nous pouvons effectivement aller assez vite car les propositions sont là avec le Livre Blanc.

Georges Gontcharoff. En matière de décentralisation, on a une première incertitude sur le calendrier, le nombre et la nature de loi en préparation. Nous pensons que Maryse Lebranchu serait notre interlocutrice, mais on l'a rétrogradée, en lui adjoignant Mme Escoffier, une ancienne préfète, psychorigide. C'est elle qui a

en charge le dossier. Nous risquons d'aller vers une décentralisation très institutionnelle et à minima. Il n'y a rien sur la démocratie participative ni sur la ruralité. Par ailleurs, les responsabilités sont éclatées, avec 4 ministres : Cécile Duflot, Valérie Fourneyron, Maryse Lebranchu, Benoît Hamon. Les cabinets sont dans une phase de prise de contact de long et difficile. Comment continuer à agir ?

Olivier Dulucq. Il était prévu de repousser d'un an des élections, mais la décision a été prise de maintenir l'élection des Conseils généraux et des Conseils régionaux ensemble, en 2014. Pour cela, la loi doit être prête un an avant, c'est-à-dire début 2013. D'où ce calendrier très précipité, d'autant que le gouvernement voudrait faire en même temps la réforme du droit des étrangers sans savoir si la majorité des 2/5 serait obtenue en Congrès. Par ailleurs, la décentralisation doit se faire sans un euro de plus. On donne plus de pouvoirs, mais à moyens constants. La seule échappatoire est d'instaurer une fiscalité un peu plus forte pour les entreprises.

Claude Grivel. Il faut se rapprocher des syndicats, avec qui le dialogue social s'instaure dès la semaine prochaine.

Jean-Pierre Worms. Cette réforme ne va pas changer le pouvoir législatif ou local. Si on veut renforcer le pouvoir citoyen, il faut obtenir le non cumul des mandats. C'est le levier essentiel pour transformer les relations de pouvoir sur le terrain.

Quand un gouvernement se trouve face à des difficultés, il devient sourd à la société. Ce n'est pas seulement avec des beaux discours qu'on peut avancer, [mais en créant rapport de force].

Olivier Dulucq. Notre demande tient en 4 points :

- la reconnaissance d'un développement local qui ne soit pas fait exclusivement par les élus.
- Un nouveau souffle démocratique. Il ne faut pas oublier le vote FN, l'abstention. Il faut surmonter le divorce entre élus et citoyens, retrouver le pacte républicain.
- La reconnaissance du territoire comme creuset du développement local
- des États généraux de la démocratie locale

Yves Guerre. Est-ce que les élus sont prêts à entendre que dans 5 ans nous aurons le Front National ? Si le gouvernement se plante, les gens vont se tourner vers les thèses extrémistes, dont sur certains points on ne peut pas nier la validité.

Stéphane Loukianoff. Un travail sur le renouvellement de l'éducation populaire est nécessaire pour lutter contre le sentiment d'abandon. Par ailleurs, ne devrions nous pas aussi nous interroger sur une action médiatique ?

Olivier Dulucq. Les services de jeunesse et vie associative vont être intégralement déconcentrés. Plus aucun moyen de fonctionnement au niveau national. Ça rend d'autant plus légitime l'action associative.

Ce sont les collectivités qui financent essentiellement de la culture, de la vie associative, etc.

Karine Besse . Il y a un enjeu fort aujourd'hui à mettre en place de vrais processus de concertation locale afin de redonner confiance dans le politique. Il faut créer des lieux de parole pour que les élus soient tenus de prendre l'avis des habitants. Une éducation populaire renouvelée a un rôle à jouer dans cette optique. Et ces processus doivent être renforcés sur le plan législatif. Nous avons par ailleurs un regard très critique sur la politique de la ville.

Jean-Claude Boual. Je ne suis pas sûr que la peur du Front National soit la bonne approche. Ne répondons pas à une peur par une autre peur.

La place des associations est loin d'être acquise. Après le Grenelle de l'environnement, le principe d'une gouvernance à 5, avec les associations, a soulevé de nombreuses réticences « nous n'allons pas donner l'information à des gens qui ensuite vont nous attaquer ». Il faut se battre pour l'accès à toute l'information. C'est une mesure administrative très concrète. On peut s'appuyer sur la convention d'Aarhus, qui oblige les États membres à ouvrir un accès à l'information, à la participation du public et à la justice en matière d'environnement¹

Didier Minot. Il faut proposer des éléments de solution sur quelques points précis pour limiter les dégâts. Notamment pour les territoires ruraux, les quartiers et les territoires périurbains. Apparemment le gouvernement est prêt à faire un geste pour ces territoires, malgré la rigueur. Il faut demander que cette politique soit concertée et co construite, à l'opposé de ce qu'est devenue la politique de la ville.

¹ voir http://europa.eu/legislation_summaries/environment/general_provisions/128056_fr.htm

Benoît Prevost. Débat autour de la politique d'aménagement du territoire. Les experts de la DATAR ont tous le même modèle : métropolisation. Nous devons déjà exiger que les promesses de campagne soient appliquées. Peut être pourrions nous aussi réfléchir à l'idée d'une charte à faire signer ?

Georges. La question du cumul est centrale. Mais je suis pessimiste : est-ce que nous ne nous lançons pas dans une bataille perdue ? C'est une question vitale pour « l'homo politicus ».

Concernant la vie associative, est-ce que l'interprétation maximaliste de la circulaire Fillon va être conservée par la gauche ? Nous avons sous-estimé le poids des élus mégalos, des maires de villes moyennes qui veulent toutes leurs métropoles pour se tailler des principautés. Nous avons sous-estimé la force du courant métropolitain dans le PS.

Yves-Marie Szymusiak. Peut être devrions nous utiliser la pratique du référendum pour que nos idées soient mieux prises en compte ?

Jean-Pierre Worms. Les opérations de votation citoyenne peuvent aussi bien faire bouger : cela a été le cas par exemple sur la question du vote des étrangers aux élections locales. Nous devons par ailleurs nous rapprocher d'autres réseaux actifs qui partagent nos valeurs et probablement nos propositions comme les acteurs structurés de l'ESS. Enfin, il me semble qu'il pourrait être utile de rencontrer Martine Aubry, elle est proche de Marylise Lebranchu...

Étienne Varaut. Dans notre domaine, une des revendications essentielles est la mise en place d'une péréquation financière en faveur des « territoires délaissés de la République » (urbains et ruraux). Nous avons rencontré François Lamy (ministre délégué à la ville) fin mai et c'est ce que nous lui avons dit entre autre.

Il faut prendre position sur la casse des services publics. Si on va vers un recul, il faudra défendre les territoires les plus fragiles.

Nous avons demandé aussi l'animation d'un processus de coproduction entre acteurs de la politique de la ville. Nous demandons des assises dans cette optique. Nous nous manifesterons avec d'autres pour créer un rapport de forces si la démarche est trop descendante. L'enjeu est de redonner confiance : les élus de ces territoires sont de plus en plus décriés. Ils ne savent plus quoi faire et certains attendent des idées notamment du milieu associatif. Dans ce contexte, la mobilisation de la société civile est essentielle afin de développer des démarches ascendantes du type « développement du pouvoir d'agir des citoyens ». Le développement local a un grand avenir. Avec le développement local, nous pouvons faire mieux, même avec moins.

Il faut cibler dans nos propositions quelques priorités, jouer à fond l'alliance urbain/rural et faire un travail de communication et de lobbying important en alliance entre réseaux et entre collectifs de réseaux. Diffuser largement des communiqués participent du rapport de force à créer dans le débat public, notamment pour obtenir des rendez-vous avec les ministres.

Décisions :

Il y a nécessité d'aller vite, car le travail législatif va être rapide de l'automne, afin d'être prêt pour les municipales. D'où un accord général pour travailler pendant l'été.

Titre (à discuter). Il faut un titre, pour pouvoir bien communiquer. On propose « **Plate-forme pour une citoyenneté active sur les territoires** ». Mais ce titre n'est il pas trop long ? On pourrait aussi envisager plate-forme « **citoyenneté active et territoires** » mais cela est moins clair, ou « **plate-forme pour des territoires de citoyenneté** » ou encore « **Citoyens dans nos territoires** » ?

Information mutuelle : coordonner nos contacts, nous informer mutuellement des rendez-vous avec les cabinets.

Accord pour constituer un petit groupe qui rédige quelques propositions pendant l'été. Sont volontaires pour participer à ce groupe : Georges Gontcharoff, Olivier Dulucq, Olivier Noël, Yves Guerre, Stéphane Loukianoff, Benoît Prévost, Jean-Claude Boual, Bernard Petit, Patricia Coler. L'organisation est assurée par Olivier Noël et Stéphane Loukianoff. On fait un doodle pour chercher une date le plus tôt possible.

Élaboration de 3 ou 4 propositions, afin d'être efficace. Ces propositions doivent être rédigées en termes administratifs utilisables par nos interlocuteurs. Le groupe choisira les propositions mises en avant.

Faire un travail de communication, avec des tribunes dans les journaux, dans les pages rebonds de Libé, etc. Le groupe de travail fait un plan communication.

Dans un premier temps, deux communiqués sont rédigés : un communiqué de presse pour dire qu'un certain nombre de structures se sont réunies pour ... L'autre pour élargir cette initiative en informant l'ensemble des réseaux avec lesquels les participants sont en contact et en les appelant à nous rejoindre. Ces 2 textes de 20 lignes seront rédigés par Olivier Dulucq et proposés au groupe rapidement.

Deux réunions sont prévues en septembre : la première le mercredi 12 septembre à Marseille en marge de l'Université d'été du développement local (en fin de journée), à laquelle de nombreuses personnes et organismes présents ce soir ont déjà prévus de participer. Cette réunion inter associative vise à informer et débattre largement sur notre initiative collective.

La seconde, courant septembre sera une réunion de travail plus stratégique. Elle pourrait se dérouler à Paris ou « au vert » pendant un WE.

Associations et réseaux participant sans doute à la plate forme

NB. Ces réseaux présents à cette première réunion ou excusés n'ont pas délibéré à ce stade.

Réseaux nationaux

- UNADEL
- CAC
- Collectif Pouvoir d'Agir
- CNFR
- IRDSU
- UFISC
- Mouvement rural 34
- Arc en Ciel Théâtre
- FCSF
- Collectif Villes campagnes

Réseaux régionaux et associations locales

- Carrefour des Pays Lorrains
- ARDL PACA
- ARENES

NB. L'idée d'un appel à signatures en ligne a été évoquée, mais n'est pas encore précisée.

Contacts :

Stéphane Loukianoff (Unadel) : 06 71 71 57 17 - 01 45 75 91 55 – unadel@wanadoo.fr

Olivier Noël (Collectif des Associations Citoyennes) 07 70 98 78 56 - olivier@associations-citoyennes.net –